ATTENTION: VERSION NON AMENDEE

18 juin 2002

02.132
ad 02.010

Postulat du groupe radical

Plus de lobbying, plus de travail en réseau

A l'heure actuelle, chaque région doit promouvoir ses atouts et doit défendre ses droits activement. Les nouvelles politiques fédérales exigent notamment souvent d'être rapidement candidat à une aide ou d'être très proactif dans sa défense pour voir ses projets soutenus par la Confédération. Le Conseil d'Etat émet d'ailleurs ce constat dans son programme de législature.

Devant cette évolution, nous demandons au Conseil d'Etat de prendre des mesures dynamiques pour améliorer le lobbysme du canton auprès des autorités et de l'administration fédérale. Pourquoi pas un "ambassadeur" du canton à Berne?

En outre, nous demandons au Conseil d'Etat d'envisager la création d'un réseau informel d'appuis avec les régions et villes environnantes. Partant du constat que "ensemble on est plus fort", pourquoi ne pas organiser un soutien mutuel des projets des uns et des autres afin de renforcer la structure de toute la région?

Bienne défendant la localisation d'un office fédéral à Neuchâtel, Neuchâtel soutenant activement un projet d'implantation culturelle à Yverdon, Yverdon soutenant vigoureusement la localisation d'un tribunal fédéral à Fribourg, Fribourg… etc. Voilà quelle pourrait être à l'avenir l'image d'une région qui "en veut".

Si de tels soutiens existent déjà parfois, nous envisageons qu'un réseau, informel mais structuré, liant les cantons et villes des Trois-lacs et de l'Arc jurassien pourrait rendre ces actions plus systématiques, plus précoces et plus efficaces.

Signataires: D. Cottier, B. Zumsteg, J. Tschanz, R. Debély, A. Gerber, R. Tanner, F. Löffel, E. Berthet, J.-B. Wälti, M.-L. Béguin, P. Sandoz, F. Rutti, W. Geiser et M. Schafroth.

ATTENTION: VERSION AMENDEE

18 juin 2002

02.132
ad 02.010

Postulat du groupe radical

Plus de lobbying, plus de travail en réseau

A l'heure actuelle, chaque région doit promouvoir ses atouts et doit défendre ses droits activement. Les nouvelles politiques fédérales exigent notamment souvent d'être rapidement candidat à une aide ou d'être très proactif dans sa défense pour voir ses projets soutenus par la Confédération. Le Conseil d'Etat émet d'ailleurs ce constat dans son programme de législature.

Devant cette évolution, nous demandons au Conseil d'Etat de prendre des mesures dynamiques pour améliorer le lobbysme du canton auprès des autorités et de l'administration fédérale. Pourquoi pas un "ambassadeur" du canton à Berne?

En outre, nous demandons au Conseil d'Etat d'envisager la création d'un réseau informel d'appuis avec les régions et villes environnantes et d'en déterminer le coût. Partant du constat que "ensemble on est plus fort", pourquoi ne pas organiser un soutien mutuel des projets des uns et des autres afin de renforcer la structure de toute la région?

Bienne défendant la localisation d'un office fédéral à Neuchâtel, Neuchâtel soutenant activement un projet d'implantation culturelle à Yverdon, Yverdon soutenant vigoureusement la localisation d'un tribunal fédéral à Fribourg, Fribourg… etc. Voilà quelle pourrait être à l'avenir l'image d'une région qui "en veut".

Si de tels soutiens existent déjà parfois, nous envisageons qu'un réseau, informel mais fortement structuré, liant les cantons et villes des Trois-lacs et de l'Arc jurassien pourrait rendre ces actions plus systématiques, plus précoces et plus efficaces.

Signataires: D. Cottier, B. Zumsteg, J. Tschanz, R. Debély, A. Gerber, R. Tanner, F. Löffel, E. Berthet, J.-B. Wälti, M.-L. Béguin, P. Sandoz, F. Rutti, W. Geiser et M. Schafroth.